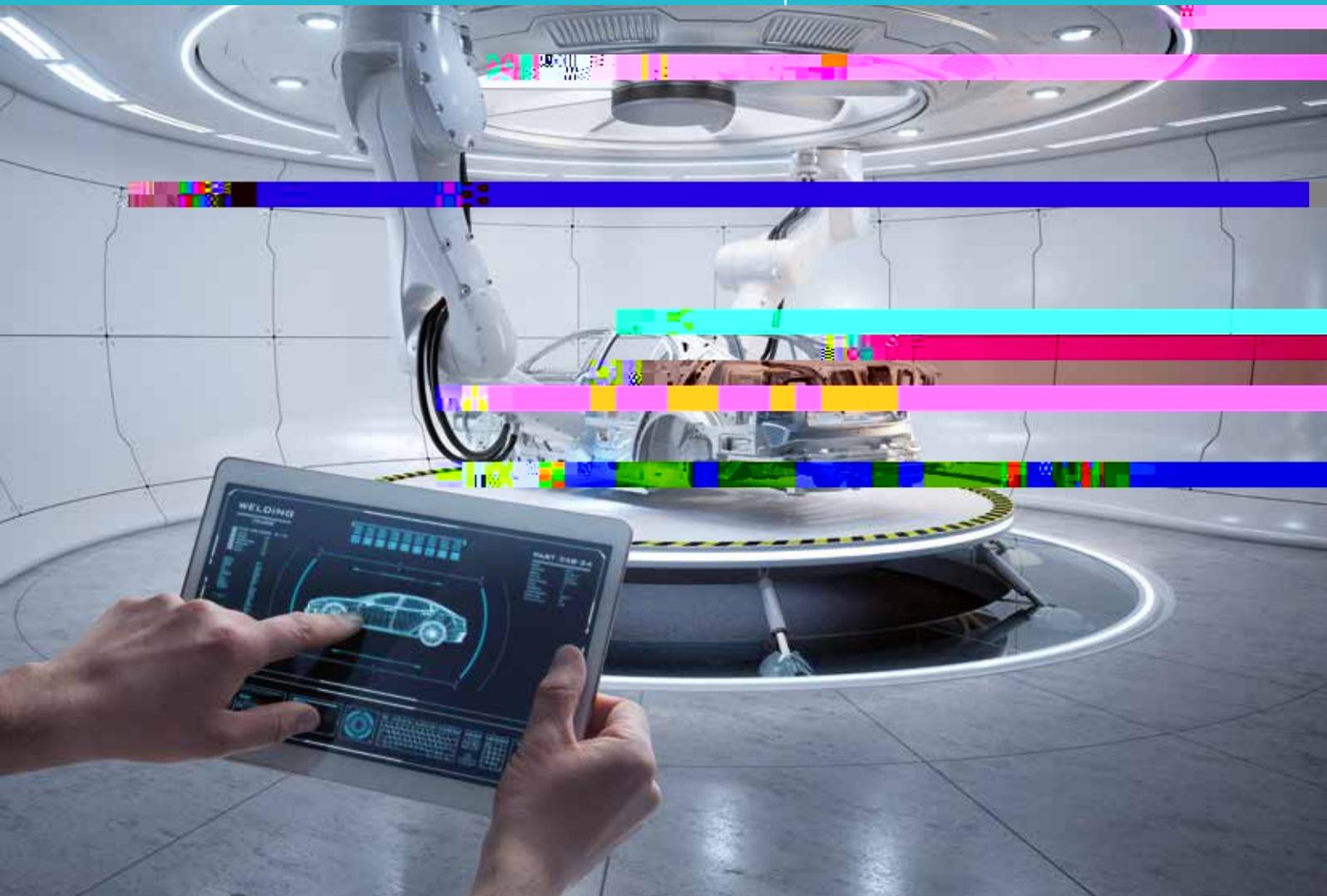




RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2018

L'avenir du commerce
mondial: comment
les technologies
numériques
transforment
le commerce mondial



Qu'est ce que
le Rapport sur le
commerce mondial ?

Le Rapport sur le commerce mondial est une publication annuelle qui vise à permettre de mieux comprendre les tendances du commerce, les questions de politique commerciale et le système commercial multilatéral.

De quoi traite
le Rapport 2018 ?

Le Rapport sur le commerce mondial 2018 examine comment les technologies numériques transforment le commerce mondial. Il analyse les différentes façons dont les technologies numériques influent sur le commerce international et l'ampleur des changements potentiels à venir, et examine les conséquences de cette transformation pour la coopération internationale actuelle et future.

Pour en savoir plus

Site Web: www.wto.org
Questions générales:
enquiries@wto.org
Tél.: +41 (0)22 739 51 11

Avertissement

Le *Rapport sur le commerce mondial* et son contenu relèvent de la seule responsabilité du Secrétariat de l'OMC, mais les opinions qui y sont exprimées n'engagent que leurs auteurs. Le Rapport ne reflète pas les opinions ou les vues des Membres de l'OMC. Les auteurs du Rapport souhaitent aussi exonérer

Avant-propos du Directeur général de l'OMC

Le commerce et la technologie sont étroitement liés. De l'invention de la roue au chemin de fer et à l'avènement de la conteneurisation, la technologie a toujours joué un rôle clé en façonnant notre manière de faire du commerce – et ce phénomène s'accélère comme jamais auparavant. Nous vivons une période de changement technologique sans précédent, et les diverses innovations basées sur Internet pourraient avoir un impact majeur. Par exemple, l'Internet des objets, l'intelligence artificielle, l'impression 3D et la chaîne de blocs pourraient transformer profondément ce qui est échangé, par qui et comment.

Ces évolutions pourraient créer de nombreuses possibilités pour les individus, les entrepreneurs et les entreprises dans le monde entier. Mais ce processus n'est pas automatique. Les progrès technologiques ne sont pas en soi la garantie d'une plus forte croissance du commerce ni d'une meilleure intégration économique. L'histoire montre qu'il est essentiel de bien gérer les changements structurels induits par la technologie pour que tout le monde puisse en bénéficier. Nous devons donc comprendre comment tirer parti des nouvelles technologies. Cela est indispensable pour faire en sorte que le système commercial favorise la croissance, le développement et la création d'emplois, et pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Le *Rapport sur le commerce mondial 2018* met en lumière l'interaction entre la technologie et le commerce⁴⁵ (m)-11.4 .012 Timmenm,m

à l'entrée. Plus généralement, ces technologies pourraient entraîner une expansion des chaînes de valeur mondiales, déplaçant encore plus les activités de production vers les pays en développement. Mais l'effet inverse peut aussi se produire s'il devient plus efficace de regrouper les activités de production dans des usines locales « intelligentes », au lieu de les délocaliser.

Malgré leurs

l

Faits saillants et principales constatations

- Les technologies numériques telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la fabrication additive (impression 3D) et la chaîne de blocs ont pu voir le jour grâce au développement exponentiel de la puissance de calcul, de la large bande et de l'information numérique.
- Les technologies numériques transforment les habitudes de consommation en permettant les achats en ligne grâce à l'utilisation généralisée d'appareils connectés à Internet qui donnent aux consommateurs un accès direct aux marchés en ligne.
- D'après les estimations, la valeur des transactions électroniques a atteint 27 700 milliards de dollars EU en 2016, dont 23 900 milliards de dollars EU pour les transactions électroniques entre entreprises.
- Du côté de l'offre, les technologies numériques facilitent l'entrée sur le marché et la diversification des produits, ce qui permet aux entreprises de produire, de promouvoir et de distribuer leurs produits plus facilement à un coût moindre.
- Nonobstant leurs avantages, les technologies numériques soulèvent un certain nombre de préoccupations et de questions, concernant notamment la concentration du marché, l'atteinte à la

Résumé analytique

A. Introduction

Les innovations technologiques ont façonné le commerce mondial.

De l'invention du bateau à vapeur, du chemin de fer et du télégraphe, qui a favorisé la première révolution industrielle au début des années 1800, à l'avènement de la conteneurisation dans les années 1950 et, plus récemment, à l'essor d'Internet, les innovations technologiques ont considérablement réduit les coûts du commerce et transformé la façon dont nous communiquons, consommons, produisons et commerçons. Toutefois, les avancées technologiques ne sont pas la garantie d'une croissance plus forte ou plus stable du commerce, ni d'une plus grande intégration économique. En fait, au cours des deux derniers siècles, c'est la capacité de gérer les chang

d'exécuter des tâches généralement associées aux humains, comme le raisonnement, la découverte du

certains gouvernements promulguent des lois visant à clarifier la nature des renseignements sur les individus que les entreprises peuvent collecter et

Les données financières au niveau des entreprises donnent des indications sur l'orientation prise par le marché.

Une série de rapports financiers de grandes entreprises de l'économie numérique cotées en bourse (par exemple, Alibaba, Alphabet, Amazon, Facebook, Microsoft, Netflix, Spotify, etc.), pris ensemble, montrent non seulement que ces entreprises ont une envergure mondiale mais aussi qu'elles peuvent encore développer considérablement leurs opérations internationales. Par exemple, près d'un tiers (32%) des ventes nettes d'Amazon sont réalisées à l'international. Les recettes de Netflix provenant du streaming international sont passées de 4 millions de dollars EU en 2010 à plus de 5 milliards de dollars EU en 2017. Quant à Alibaba, ses recettes commerciales proviennent principalement du marché national (92% en 2016-2017), mais cette entreprise est une grande plateforme de commerce électronique basée dans une économie en développement et qui peut développer considérablement ses activités transfrontières.

C. Aspects économiques de

Pour que les technologies numériques tiennent leurs promesses, les services des TIC sont indispensables. Les machines doivent pouvoir « se parler » entre elles indépendamment de la technologie utilisée, et qu'il s'agisse de l'IdO, de l'impression 3D ou de la chaîne de blocs, et tout cela dépend des services des TIC.

D'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de la connectivité numérique en termes de pénétration de la téléphonie mobile/cellulaire, de la large bande fixe et d'Internet. Mais ces progrès n'ont pas été uniformes entre les pays 0.127 Tw 0 -12J0.02 2.6 (a)4m5 (o)

bénéficient de l'accès à de grandes quantités d'informations, ce qui peut être avantageux pour les grandes économies en développement.

En ce qui concerne les institutions, la numérisation du commerce peut accroître leur importance pour l'avantage comparatif, car la confidentialité des données et la réglementation des droits de propriété intellectuelle reposent sur des mécanismes d'application crédibles, bien que les nouvelles technologies peuvent aussi réduire le rôle des institutions dans l'avantage comparatif.

Outre ces sources traditionnelles d'avantage comparatif, de nouvelles sources apparaîtront pour le commerce des produits à forte intensité numérique. La réglementation des droits de propriété intellectuelle, des flux de données et de la confidentialité aura probablement une importance particulière, de même que la qualité de l'infrastructure numérique, car un accès fiable et rapide au réseau devient une nécessité pour exercer une activité commerciale.

Les progrès des technologies numériques créent des opportunités et des défis pour les pays en développement comme pour les pays développés.

p

des données, la cybersécurité ou la protection des consommateurs. Certains utilisent la politique de la concurrence pour égaliser les conditions du commerce pour les entreprises et pour remédier aux effets de la dynamique « le gagnant rafle tout ». Les différences entre les régimes réglementaires nationaux peuvent poser un problème d'interopérabilité entre les pays. Il peut aussi y avoir un risque de nivellement réglementaire par le bas, par exemp.4 (a)-23elè du2i ce la

conjointes entre organisations internationales. Certaines de ces initiatives reposent également sur des partenariats de collaboration public-privé.

Au cours des 25 dernières années, des dispositions mentionnant expressément les technologies numériques ont été incorporées dans un nombre croissant d'accords commerciaux régionaux (ACR). Ces dispositions, que l'on retrouve dans plusieurs chapitres des ACR, sont particulièrement hétérogènes.

Reflétant la nature transversale des technologies numériques, des dispositions relatives aux technologies numériques se trouvent dans de nombreux chapitres des ACR, et pas seulement dans le chapitre sur le commerce électronique. Ces dispositions couvrent un large éventail de questions, telles que les règles commerciales et les engagements en matière d'accès aux marchés, les télécommunications et le cadre réglementaire numérique, la protection de la propriété intellectuelle, la gestion de l'administration en ligne (c'est-à-dire l'utilisation des TIC pour fournir des services dans l'administration publique), y compris le commerce sans papier, ainsi que la coopération et l'assistance technique dans les domaines de la science et de la technologie, des TIC et du commerce électronique.

Bien que certaines dispositions relatives aux technologies numériques reproduisent ou clarifient un certain nombre de dispositions existantes et/ou d'engagements pris dans le cadre de l'OMC, d'autres dispositions élargissent les engagements ou en énoncent de nouveaux. Ces dispositions complètent souvent d'autres dispositions pertinentes des ACR, même si elles ne font pas expressément référence aux technologies numériques.

La plupart des dispositions relatives aux technologies numériques ne suivent pas un modèle spécifique unique, même dans les accords négociés par le même pays. En conséquence, les dispositions relatives aux technologies numériques sont particulièrement hétérogènes en termes de structure, de libellé et de portée.

Bien que l'importance et la portée des dispositions relatives aux technologies numériques aient augmenté ces dernières années, les dispositions les plus détaillées et les plus complètes se trouvent souvent dans quelques ACR récents.

Les types les plus courants de dispositions relatives aux technologies numériques figurant dans les ACf(R r)-11.9 (èn1)0.5t (mé)-1 (r)-3.1 (i)(n)0 (C)-1.6 (e)-Inum.13.6 (q).122 T

considérables, en particulier si elle a lieu dans des conditions qui permettent de relever les importants défis de politique publique. Les questions relatives à l'inclusion, à la protection de la vie privée et à la cybersécurité figureront probablement en bonne place

dans les débats sur la gouvernance future du commerce numérique. La coopération internationale a un rôle important à jouer pour aider les gouvernements à faire en sorte que le commerce numérique continue d'être le moteur d'un développement économique inclusif.